

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

REPOSE A L.-J. GAUTHIER

ONZIEME LETTRE

DEPUTE ET CAMELEON

Louis Joseph :

Il y a peut-être encore quelques personnes qui sont dans les comités St-Hyacinthe-Rouville prêts à vous donner le bénéfice du doute au sujet de votre trahison contre le parti libéral.

Quelques-uns peuvent peut-être croire que c'est votre inimitié contre moi qui, seule, vous a porté au cours de la dernière élection provinciale à faire cause commune avec les pires ennemis du libéralisme à Saint-Hyacinthe. Il est important de les faire sortir de leurs illusions.

Les nombreux articles que vous publiez dans votre journal pour honnir les unionistes n'ont pour autre but que de tâcher d'entretenir dans cette illusion les quelques rares libéraux qui seraient disposés à vous appuyer encore une fois dans notre division électorale. Quant aux conservateurs ils vous connaissent parfaitement et ils savent qu'ils peuvent compter sur vous pour avancer leurs petites affaires ; ils n'ignorent plus les moyens qui vous ont toujours fait agir en politique et en affaires et ils les prendront au besoin pour servir leur cause. Ils vous pardonneront facilement les injures que vous lancez actuellement contre ce qui reste de leur parti. Ils vous en ont pardonné qui les intéressaient beaucoup plus directement au cours de ma dernière lutte pour vous induire à consommer votre trahison.

Je me rappellerai toujours les paroles d'un de nos vieux bleus de Saint-Hyacinthe qui répondait à un de nos amis lui ayant reproché de supporter un homme contre lequel ce bon conservateur disait pis que perdre du temps où il était du côté des libéraux : "Il faut parfois disoit-il candidement, se servir du diable pour aider le bon Dieu."

Il n'y a pas de doute qu'au cours de la dernière campagne il y avait plusieurs conservateurs qui étaient animés à votre endroit par le même sentiment quand ils approuvaient votre attitude. On vous applaudissait dans ce camp parce que vous travailliez à diviser le parti dans le comté. Ces gens sont encore prêts à endurer les attaques que vous faites dans le moment contre le parti unioniste, le camouflage du parti conservateur, car ils savent bien que vous n'êtes pas sincère dans ces attaques et qu'on n'aura qu'à vous montrer la crèche ministérielle pour vous faire dire tout le contraire.

Il est bon cependant que les libéraux soient bien avertis sur votre sincérité. Il est bon qu'ils sachent que vous n'êtes qu'un caméléon politique toujours prêt à changer la couleur de votre peau suivant la couleur de ceux qui voudront servir votre intérêt personnel.

Ces dangereux unionistes vous étiez prêt à vous joindre à eux il y a un an à peine s'ils avaient voulu vous donner un portefeuille de ministre ; je l'ai déclaré dans ma dernière lettre et pour qu'on ne m'accuse pas d'affirmer des choses que je ne peux pas prouver, je vais aujourd'hui en donner une preuve que vous connaissez bien et que vous n'avez jamais même osé contredire.

Vous êtes venu dans les salles du "Clairon" défendre l'attitude de ceux qui voulaient que les députés libéraux de la province de Québec entrassent dans le cabinet unioniste, et vous avez alors demandé si les libéraux de Saint-Hyacinthe seraient prêts à approuver un député libéral qui accepterait un portefeuille dans le cabinet Borden. On vous a répondu : non, et vous vous en êtes retourné à Montréal avec votre petit bonheur étant convaincu qu'il n'y avait pas un libéral sincère qui était disposé à vous approuver dans votre attitude de traître au parti et au vieux chef.

Voici un affidavit signé par un brave ouvrier de Saint-Hyacinthe prouvant la vérité de ce que j'avance :

AFFIDAVIT DE M. ALFRED ROBERT.

Province de Québec
District de St-Hyacinthe
Cité de St-Hyacinthe

Je soussigné Alfred Robert, cordonnier de la Cité de Saint-Hyacinthe, déclare ce qui suit, savoir :

1^o.—Au commencement ou vers le commencement de janvier 1918, j'étais présent à une réunion qui a eu lieu dans la salle du Clairon, et à laquelle était présent M. L.-J. Gauthier, député au fédéral.

2^o.—M. L.-J. Gauthier a parlé de l'avantage qu'il y aurait d'avoir deux députés canadiens-français dans le cabinet unioniste.

3^o.—Comme principal avantage il disait que la province de Québec serait de beaucoup mieux traitée qu'elle ne l'était actuellement.

4^o.—Les paroles de M. Gauthier indiquaient clairement qu'il était favorable à cette politique, mais l'assemblée lui a manifesté clairement sa désapprobation.

Et je fais cette déclaration solennelle la croyant consciencieusement vraie, et sachant qu'elle a la même force et effet que si elle était faite sous serment en vertu de l'Acte de la Preuve du Canada. J'ai signé après lecture faite.

(Signé) ALFRED ROBERT.

Déclaré et fait en duplicata devant moi soussigné à Saint-Hyacinthe ce quatorzième jour de juin 1919.

J. S. BEAUDET, Notaire.

J'ai par devers moi un affidavit identique signé par le notaire J. S. Beaudet de cette ville, et je pourrais avoir plusieurs documents semblables car l'assemblée était en ce moment très nombreuse.

La veille vous étiez venu chez moi me faire les mêmes réflexions en tâchant de me convaincre que ce serait une bonne chose pour la race canadienne-française que d'avoir des représentants dans ce cabinet que vous maudissez aujourd'hui pour les besoins de votre cause. Je vous ai dit d'aller consulter notre chef, Sir Wilfrid Laurier, qui avait cru bon, lui, de refuser catégoriquement une position dans ce cabinet d'expédition.

Cette démarche de votre part ne m'a pas surpris car l'histoire du Club Lafontaine était présente à ma mémoire ; celui qui essaye une fois de trahir ne sera toujours qu'un traître.

Mon attitude et celle des libéraux de Saint-Hyacinthe vous ont déplu, je le sais. Mais il sera toujours à l'honneur des chefs libéraux du comté de Saint-Hyacinthe de ne pas s'être abaissés pour servir l'intérêt personnel d'un de leurs députés.

Il convient de noter cet épisode de votre histoire politique ; il prouve que les motifs qui vous font agir dans la vie publique ne sont pas de ceux qui sont à la gloire d'un citoyen.

Nous verrons subséquemment que ce n'est pas la seule fois que l'intérêt personnel l'a emporté chez vous sur la justice et l'intérêt public.

T.-D. BOUCHARD

St-Hyacinthe, 10 Octobre, 1919.

L'INSTRUCTION NECESSAIRE

L'instruction est une nécessité non seulement pour les têtes dirigeantes de la société, non seulement pour les professionnels, les grands industriels et les grands financiers, mais de nos jours surtout, elle est une nécessité pour tout le monde, pour le cultivateur aussi bien que pour le simple ouvrier : chaque jour apporte de nouvelles preuves qui démontrent la nécessité absolue de l'instruction.

Mais pourquoi l'instruction est-elle nécessaire ?... C'est ce à quoi répond Catulle, chroniqueur de *La Presse* de Montréal, par un article publié dans le numéro de *La Presse* de jeudi dernier, et que nous reproduisons avec la certitude que nos lecteurs adhéreront aux grandes vérités que contient cet article, intitulé : "L'Instruction nécessaire."

Voici cet article :

Ce sont deux mots qu'on ne devrait jamais séparer. Ils expriment une idée qui est au-dessus de toutes les controverses et devraient constituer la devise de tous ceux qui attachent quelque importance à la vie. L'instruction me paraît une nécessité que seuls des esprits chloroformés peuvent se refuser à reconnaître. La combattre, c'est vouloir supprimer une des raisons que l'on a de vivre et c'est diminuer par anticipation notre supériorité individuelle et nationale. L'instruction est un devoir devant lequel nous ne devons pas reculer. C'est une obligation que tous devraient accepter, comme on accepte de travailler. Les parents doivent faire respecter ce devoir et les enfants apprendre à connaître sa primordiale importance. C'est vers une plus exacte compréhension de la valeur incalculable de l'instruction que nous devons orienter notre mentalité.

Il faut s'instruire, parce que l'instruction est une des routes qui conduisent la race vers les destinées supérieures. Le rayonnement d'une nation est éphémère, si sa supériorité n'est pas fondée sur la supériorité intellectuelle. Les générations de commerçants meurent dans leur graisse et ne ressuscitent pas.

Il faut s'instruire parce que c'est une dette que les citoyens doivent payer à leur race. Le niveau intellectuel d'un peuple donne la véritable mesure de sa valeur devant l'histoire. Les individus peuvent se désintéresser de leur formation personnelle (et l'on voit ainsi des gens croupir sciemment dans une coupable ignorance), mais ils ne peuvent ignorer que la nation souffrira de leur apathie. Cette réalisation doit les réveiller d'une torpeur malsaine pour l'organisme national dont ils sont partie.

Il faut s'instruire parce que l'instruction est encore la seule façon noble d'"arriver". Des gens "arrivent" en vendant du coton, mais ils rendent à leur pays un moins appréciable service que l'intellectuel qui travaille obscurément à la diffusion des idées et à la défense des idéaux supérieurs. Arriver, pour une nation, ce n'est pas nécessairement accumuler la richesse ; c'est surtout laisser à la postérité l'enseignement impérisable des monuments de l'esprit.

Il faut s'instruire parce que, répétons-le, la vraie supériorité est celle de l'esprit ; parce que la noblesse d'âme est la seule qui résiste aux révolutions et aux bouleversements ; parce que la plus noble ambition doit puisse se glorifier un homme est celle qui le porte à étendre le domaine de sa compréhension.

Il faut s'instruire parce que la banalité satisfaite reste quand même la banalité, éteigneuse d'initiative et de rayonnement. L'instruction est nécessaire.

UN EVENEMENT LITTERAIRE

La "Revue Moderne" paraîtra le 15 novembre et groupera la plupart de nos écrivains.

Enfin, nous aurons une revue, qui sera moderne, bien imprimée, bien dirigée, bien rédigée, et qui visera à la création d'un sentiment national, dénué de fanatisme, de préjugé, et préconisant, avec le maintien de nos plus belles traditions françaises, l'union sacrée qui doit faire notre pays plus grand et plus prospère.

L'idée de cette revue, comme l'honneur de sa fondation, appartient à une femme de lettres bien connue, Madame Huguenin, (Madeleine) qui avec son beau courage son enthousiasme sincère et fécond, ne craint pas de sortir des sentiers battus, et de créer, avec le plus magnifique concours, une revue qui fera honneur à la littérature canadienne.

Le moto choisi par la Directrice "S'unir pour grandir" indique assez l'esprit qui animera la revue. Une union forte et profonde des races, des groupes, des volontés, des talents pour atteindre à un idéal vraiment canadien, voilà le but à réaliser.

Et pour atteindre à ce résultat de la revue éclectique et supérieure, Madame "Madeleine" Huguenin a fait appel à tous nos gens de lettres, à tous ceux qui, dans le domaine de la pensée ou de l'action, peuvent faire leur part de bien, et aider au développement littéraire de notre pays. La réponse lui arrive magnifique, répondant à sa confiance par une confiance qui fait honneur à la carrière comme au caractère de la femme qui entreprend l'oeuvre splendide de nous doter d'une revue littéraire, artistique et politique. Madame Huguenin, s'est attaché les services d'écrivains très au fait des questions, canadiennes comme étrangères. La critique littéraire sera tenue par un de nos brillants écrivains. Des contes du terroir ou autres, des nouvelles, des pièces de vers égayent ces pages, ou la partie féminine, sous l'impulsion de la directrice, sera des plus complètes et des plus intéressantes. Quelques illustrations ajouteront à la beauté de la REVUE MODERNE, qui chaque mois, nous apportera un roman complet. Le premier publié, sera la dernière oeuvre de M. Henry Bordeau, "Une honnête femme", et nul doute que tous nos lecteurs apprécieront cette innovation extrêmement intéressante, et qui consiste à donner pour 25 sous, un roman d'un dollar et demi. Au prix où est le livre français, cette création arrive à point, et permettra à notre population qui aurait dû s'en priver, de jouir de belles et fortes lectures.

Madame Huguenin, nous permet de dire que déjà 76 collaborateurs ont répondu à l'appel. Voilà le plus clair comme le plus parfait des succès, et il fallait l'initiative et l'énergie d'une journaliste, qui a d'ailleurs déjà prodigué son action vaillante dans tous les domaines, pour atteindre ainsi du premier coup au définitif succès.

Il faut ajouter que Mme Huguenin, en fondant sa revue, l'a tout de suite posée sur des bases d'affaires. De ce côté les sympathies s'affirment non équivoques. Un agent d'annonces réputé, M. J. Leclair, bien connu dans tous les cercles d'affaires, se charge du recrutement des annonces, et nous savons qu'il fera de cette partie un complet succès.

Fait nouveau et magnifique, la Revue Moderne, paiera ses collaborateurs, et il est même stipulé, dans la circulaire adressée par la directrice, qu'aucun article ne paraîtra dans la Revue qui n'ait été payé. Bravo ! Pour qui sait comment le travail intellectuel est apprécié dans ce pays, cette seule note fait honneur à celle qui l'a posée, et assure à sa Revue des sympathies nombreuses et absolues.

La Revue Moderne sera en vente dans tous les dépôts, le 16 novembre prochain. Les personnes désireuses de s'abonner pourront adresser leurs demandes à "LA REVUE MODERNE", Casier Postal 35, Station N., Montréal.

L'abonnement sera de trois dollars l'an pour le pays, de trois dollars et demi pour l'étranger, et se vendra 25 sous le numéro.

Encourageons cette magnifique entreprise nationale.

FEU LE NOTAIRE JULES SAINT-GERMAIN

Lundi soir, à l'hôpital St-Charles de St-Hyacinthe, est décédé dans la soixante-neuvième année de son âge, le notaire Jules Saint-Germain, après une maladie de plusieurs mois.

M. Jules Saint-Germain était le fils de feu M. Horace Saint-Germain, de son vivant notaire et registraire du comté de St-Hyacinthe. Il exerçait sa profession de notaire en notre ville depuis 47 ans.

Le défunt était un homme d'étude, un homme de devoir. Il aimait l'exactitude en toute chose. Sa vie fut celle d'un vrai bon citoyen, aussi sa mort ne cause que des regrets parmi notre population.

Il laisse une veuve, née Joséphine Couillard-Després, fille de feu M. Couillard-Després, en son vivant maître de poste de cette ville.

Il laisse aussi six enfants : Eva épouse de M. Gagné, pharmacien, établi dans l'Ouest canadien ; Le maire Saint-Germain, marchand de chaussures de notre ville ; Couillard Saint-Germain, pharmacien, aussi de notre ville ; Mlle Juliette Saint-Germain ; Marie-Paule, épouse de M. Geo. Guertin, de St-Charles, et Marguerite, épouse de M. H. L'Heureux, de Montréal.

Le défunt laisse aussi plusieurs petits enfants.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, à dix heures, en l'église Cathédrale, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

EXPOSITION DE ST-HYACINTHE

LISTE DES PRIX

(Suite)

90. Génisse de l'année: 1 William Bousquet, 2 Alb. Beaugard, 3 Albert Pelletier.

91. Troupeau de 4 vaches: 1 Frs. Sabourin dit Choinière, 2 Louis Brouillet, 3 Adélar Gauthier, 4 Arthur Archambault, 5 Alexandre Bienvenu, 6 Rémi Lavigne, 7 P. Fortin, 8 Alb. Beaugard, 9 Dam. Beaugard.

PRIX PAYES PAR SOUSCRIPTION SPECIALE

94. Taureau de 1 an: 1 Ephrem Scott, 2 Damase Beaugard, 3 Arthur Lagassé.

95. Veau de l'année: 1 Napoléon Soly, 2 Osias Poulin, 3 J. B. Messier.

RACE OVINE

3ème Classe, *Southdowns Oxford Downs*

96. Bélier de 2 ans et plus: 1 Ls. Lalime.

97. Bélier de 1 an: 1 Arthur Chabot, 2 Damase Beaugard.

98. Bélier de l'année: 1 Georges Lalime, 2 Rémi Lavigne, 3 Louis Lalime.

99. Brebis de 2 ans et plus: 1 Damase Beaugard, 2 Inconnu, 3 Ls. Lalime.

100. Brebis de 1 an: 1 Arthur Chabot, 2 Damase Beaugard, 3 Ls. Lalime.

101. Brebis de l'année: 1 Louis Lalime, 2 Damase Beaugard, 3 A. Chabot.

Leicester

102. Bélier de 2 ans et plus: 1 A. Beaugard.

103. Bélier de 1 an: 1 Hector Beaugard.

104. Bélier de l'année: 1 Alb. Beaugard, 2 Hector Beaugard.

105. Brebis de 2 ans et plus: 1 Hector Beaugard, 2 Alb. Beaugard.

106. Brebis de 1 an: 1 Hector Beaugard.

107. Brebis de l'année: 1 Hector Beaugard.

Shropshire

109. Bélier de 1 an: 1 Uldège Guilmen, 2 Hector Beaugard, 3 Albani Nichols.

110. Bélier de l'année: 1 Wilfrid Beaugard, 2 Albani Nichols.

111. Brebis de 2 ans et plus: 1 H. Beaugard, 2 Wilfrid Beaugard, 3 Albani Nichols.

112. Brebis de 1 an: 1 Hector Beaugard, 2 Wilfrid Beaugard.

113. Brebis de l'année: 1 Hector Beaugard.

Colswold

114. Bélier de 2 ans et plus: 1 Alire Gaucher.

115. Bélier de 1 an: 1 Lucien Morin.

116. Bélier de l'année: 1 Alire Gaucher, 2 Lucien Morin.

117. Brebis de 2 ans et plus: 1 Alire Gaucher, 2 Lucien Morin.

118. Brebis de 1 an: 1 Alire Gaucher.

119. Brebis de l'année: 1 Alire Gaucher.

OROISES (Laine longue)

126. Brebis de 2 ans et plus: 1 Oscar Bélisle, 2 Albert Pelletier, 3 Alire Gaucher.

127. Brebis de 1 an: 1 Alb. Beaugard, 2 Oscar Bélisle.

128. Brebis de l'année: 1 Alire Gaucher, 2 Arthur Chabot, 3 Damase Beaugard.

129. Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré: 1 Alire Gaucher, 2 Lucien Morin, 3 Dam. Beaugard

OROISES. (Laine courte)

130. Brebis de 2 ans et plus: 1 Chabot, 2 Oscar Bélisle, 3 Damase Beaugard.

132. Brebis de l'année: 1 Alexandre Bienvenu, 2 Arthur Chabot.

133. Troupeau de 3 brebis et d'un bélier enregistré: 1 Arthur Chabot,

131. Brebis de 1 an: 1 Arthur Chabot, 2 Hector Beaugard, 3 Alb. Beaugard.

2 Alb. Beaugard.

PRIX PAYES PAR SOUSCRIPTION SPECIALE

(Laine longue)

136. Bélier de l'année: 1 Alire Gaucher, 2 Lucien Morin, 3 Alb. Beaugard.

(Laine courte)

139. Bélier de l'année: 1 Albani Nichols, 2 Hector Beaugard.

(La suite la semaine prochaine)

\$610,000,000 de Dépenses

Comment le produit du dernier Emprunt de la Victoire a été Dépensé.

Pour la Démobilisation

Pour L'Expansion Commerciale

AVANT d'acheter de nouvelles Obligations de l'Emprunt de la Victoire, vous désirez sans doute connaître l'emploi que le Canada a fait de l'argent que vous lui avez prêté l'an dernier.

CET argent, le Canada l'a emprunté pour les dépenses de guerre et pour l'ouverture de crédits à l'Angleterre et à nos Alliés.

BEAUCOUP plus que la moitié du produit de l'Emprunt de la Victoire 1918 a été dépensé pour nos soldats. Une somme de \$312,900,000 a été consacrée à la solde des soldats, à leur entretien, à leur rapatriement, aux allocations accordées à leurs dépendants, au maintien des services médicaux et aux oeuvres de rééducation.

\$59,000,000. de l'Emprunt de la Victoire 1918 ont été payés en acompte au fonds de gratifications votées à nos soldats.

\$9,000,000. ont été dépensés à Halifax en secours et en travaux de reconstruction, après le désastre.

D'autres montants ont été déboursés qui, strictement parlant, ne constituaient pas des dépenses, mais des Placements Nationaux.

C'est ainsi, par exemple, qu'à l'Angleterre, nous avons prêté :

\$173,500,000 pour l'achat de notre blé et autres céréales. \$2,900,000 pour la construction de navires au Canada.

\$9,000,000 pour le produit de nos pêcheries. \$5,500,000 pour payer d'autres Obligations contractées au Canada.

\$30,000,000 pour d'autres produits alimentaires.

Ce qui forme un total de \$220,900,000. avancés à l'Angleterre.

A nos Alliés nous avons prêté \$8,200,000. pour l'achat de produits alimentaires, de matières premières et de produits manufacturés canadiens.

Ces prêts seront remboursés au Canada à leur échéance avec les intérêts.

Des crédits étaient indispensables pour assurer des commandes au Canada alors que les achats au comptant étaient une impossibilité.

Ils ont eu pour effet d'aider dans une mesure considérable la classe ouvrière, dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, à éviter la dépression qui aurait suivi l'Armistice, si nous n'avions pas accordé ces crédits.

Au point de vue financier, 1919 a été et est encore une année de guerre comme l'année 1918. Nos principales dépenses de guerre ne pourront pas être liquidées avant que l'année 1920 ne soit bien avancée. De là la nécessité d'un nouvel Emprunt de la Victoire—*Préparez-vous à souscrire.*

Emprunt de la Victoire 1919

"Chaque dollar sera dépensé au Canada."

Publié sous les auspices du Ministre des Finances du Canada par le Comité Canadien de l'Emprunt de la Victoire

603

ON DEMANDE

Des "buncheuses" des rouleuses et des filles apprenties.

Bons gages. S'adresser à la Manufacture Grothé, St-Hyacinthe P. Q jno

25 bons menuisier sou meubliers. Ouvrage permanent. Bons gages pour les hommes qualifiés. S'adresser. La Compagnie d'Orgues Canadiennes. jno

ON DEMANDE deux commis d'expérience dans un magasin général de marchandises sèches. Bons salaires. S'adresser à :

F. CHOINIÈRE, 124 rue Principale Granby

ENLEVEMENT DES DECHETS

M. Albert Cadieux a été autorisé par la ville à faire le service d'enlèvement des déchets. Les occupants de maison qui désireraient bénéficier de ce service sont priés de s'adresser au chef de police.

M. Cadieux enlèvera les déchets une fois la semaine et chargera pour ce service la modique somme de dix cents. jno



DENTIERS SCIENTIFIQUES

EXTRACTION SANS DOULEURS.

DR A. BEDARD

CHIRURGIEN-DENTISTE

190 rue Girouard, St-Hyacinthe

MANUFACTURE A LOUER

La manufacture occupée actuellement par la St-Hyacinthe Soft Sole Shoe sera vacante au premier de mai prochain. Elle est maintenant à louer.

Local idéal pour la fabrication d'articles légers, situé à quelques pas de la gare du Grand Tronc.

S'adresser au bureau du Clairon jno

PROPRIETE A VENDRE

Magnifique résidence à vendre. Onze appartements très confortables. Système de chauffage à l'eau chaude. Eclairage au gaz et à l'électricité. Garage. Située sur la rue Girouard, à proximité du centre de la ville. S'adresser à T.-D. Bouchard, 173 rue Girouard. jno

Vient de paraître pour la saison de 1919

Le guide de Balle au Champ "Reach", volume de près de 400 pages, contenant toutes les règles du jeu, 10c l'unité, 15c par la maille. En vente chez

ST-JEAN FRÈRES, Marchands de journaux St-Hyacinthe.

.....TON BAISER.....

Il a du printemps les promesses
Et les voluptueux frissons ;
Les mystérieuses ivresses
Des nids cachés dans les buissons...
Il a le souffle de la brise...
Aussi quand il vient se poser
Sur mes lèvres, comme il me grise...
Ton baiser !
Il a toute l'ardente sève
Déversant la fécondité
A tout ce qui vit, aime et rêve...
Il a du soleil la clarté.

Il exprime un exquis poème,
Aussi, quand il vient se poser
Sur mes lèvres, combien je l'aime...
Ton baiser !

Il a le parfum de la rose
Palpitante au gré du zéphir
Et, frissonnant, souvent, sans cause,
D'amour, de joie et de désir !...
Il a la fraîcheur savoureuse
D'un fruit succulent et rosé...
Aussi, me rend-il bien heureuse...
Ton baiser !

Madame Yvonne Feuiltault Dion,
Loretteville.

OUVRIERES DEMANDEES POUR LA FABRICATION DES CORSETS

Salaires pour commencer \$1.25 par jour

Fabrique Idéale au point de vue HYGIENIQUE.

S'adresser à la

E. T. Corset Co., St-Hyacinthe.

Pharmacie du Dr J. E. A. Collette

DROGUES, PRODUITS BREVETÉS ET FRANÇAIS,
ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS, ÉPONGES,
BANDAGES HERNIAIRES, CHOCOLATS, Etc., Etc.

Attention spéciale aux membres du Clergé et aux Communautés religieuses.

PRÉSCRIPTIONS DES MÉDECINS
REPLIES AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

Bureaux et Pharmacie

197, Rue Cascades, Coin Ste. Anne, St. Hyacinthe.

Téléphone, jour : 348 — Téléphone, nuit : 311

PREMIÈRE SÉRIE (1919)
CÔTÉ EN 1919
JANVIER \$4.00
FÉVRIER \$4.01
MARS \$4.02
AVRIL \$4.03
MAI \$4.04
JUIN \$4.05
JUILLET \$4.06
AOÛT \$4.07
SEPTEMBRE \$4.08
OCTOBRE \$4.09
NOVEMBRE \$4.10
DÉCEMBRE \$4.11



5 Cinq Dollars 5

LE 1ER JANVIER 1924

ACHETEZ DES TIMBRES D'ÉPARGNE DE GUERRE LÀ OÙ EST EN MONTRÉ CEC ÉCUSSON.

Lisez les Chiffres

Remarquez que le prix d'achat du Timbre et son prix de vente, s'élève chaque mois. Il continuera à monter jusqu'au 1er janvier 1924, date à laquelle le Dominion du Canada s'est engagé à payer \$5.00 chaque Timbre d'Épargne de Guerre.

Grandeur du Timbre d'Épargne de Guerre

Une Chauffeurette POUR LES Matinées Froides

Pour faire disparaître l'air froid d'un appartement le matin ou le soir, il n'y a rien comme une "Chauffeurette Electrique". Durant les jours d'automne, aux matins froids et aux midis tempérés, la "Chauffeurette Electrique" vous donnera la chaleur voulue sans chauffer si tôt votre fournaise au charbon.

Prix de \$6.00 en montant. VENEZ LES VOIR !!

SOUTHERN CANADA POWER CO. LTD.



PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, situés sur le chemin de fer Pacifique Canadien ou sur tous autres. En achetant ces billets au bureau de St-Hyacinthe, vous avez l'avantage de voyager sur le Grand Tronc jusqu'à Montréal, vos malles sont transportées gratuitement aux gares du Pacifique Canadien, vos lits et places dans les chars dorés sont réservés sans frais additionnels. Si vous allez dans l'Ouest, ne manquez pas de vous procurer des billets pour voyager sur le plus beau train du Continent, Montréal-Vancouver, "Trans-Canada Limitée". Char Parloir entre Montréal et Ottawa attaché sur ce train rapide. Pour aller aux Etats-Unis, via Farnham les services de jour et de nuit sont les plus rapides et les plus économiques.

Billets en vente pour tous les points d'Europe. Les transatlantiques du Pacifique Canadien partent de Montréal durant l'été et de St-John, N. B. durant l'hiver. Une attention spéciale est apportée à toutes demandes d'informations comme à toutes réservations de billets.

J. E. MORIN, Agent de billets Pacifique Canadien
Bureau de la "Dominion Express"
82, rue Mondor St-Hyacinthe
Téléphone: Bureau, 70 — Résidence, 437

HOTEL "PLAZA"

Nouveau et Moderne

52 et 54 Place Jacques Cartier
...MONTREAL...

PLANS EUROPEEN ET AMERICAIN
\$1.50 et \$3.00 en montant
L.-A. COTE - Gerant
Tel. Main 1440

POUR UN DOLLAR

Protégez votre salaire, en achetant de M. Wilfrid Amyot, pour UN DOLLAR par mois, la POLICE POPULAIRE de LA PREVOYANCE, contre les accidents et les maladies,

Horaire des Trains

Aux différentes gares

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Heures de départ des trains :—

÷ 9.55 a.m. × 5.47, p. m. ÷ 9.35 p. m.
Pour Sherbrooke, Coaticook, Island Pond, Portland, Victoriaville et Québec.

÷ 5.56 a.m. × 7.25 a.m., × 10.43 a.m. ÷ 2.30 p. m. ÷ 5.22 p. m. = 8.00 p. m. Pour Beloeil, Montréal, Ottawa, Toronto, les Etats-Unis et l'Ouest.

Heures de l'arrivée des trains :—
÷ 9.55 a.m. ÷ 1.20 p.m. S 3.20 p.m. × 5.47 p.m. ÷ 9.35 p.m. de Montréal des Etats-Unis et de l'Ouest.

÷ Tous les jours.
× tous les jours, dimanche excepté.
÷ Tous les jours, samedi et dimanche exceptés.
= Dimanche seulement.
S Samedi seulement.

Nous émettons des billets, bons sur le Pacifique Canadien ou le Canadien National, à partir de Montréal, sur demande des passagers.

Pour billets et renseignements, adressez-vous à Ernest O. Picard, agent pour la ville, 35 rue Laframboise ou à F. C. Bouvette, chef de gare.

LE PACIFIQUE CANADIEN

Billets en vente pour tous les points du Canada et des Etats-Unis, ainsi que pour l'Europe à notre bureau de St-Hyacinthe.

P. S. — Bien que vous ne preniez le Pacifique Canadien seulement à Montréal, vous pouvez acheter vos billets à St-Hyacinthe.

Adressez-vous à notre agent.

J. E. MORIN
Bureau "Dominion Express"
No. 92 rue Mondor

The Quebec, Montreal & Southern Railway Company.

A partir du 5 mai, 1919 l'horaire suivant est en force sur le chemin de fer Quebec, Montreal & Southern :

Pour St-Judes, lundi, mercredi et vendredi, à 1.30 hrs p. m.

Pour Iberville et Noyan à 3.20 hrs p. m. tous les jours excepté le dimanche.

Pour plus amples renseignements au sujet des trains, s'adresser à l'agent de billets

N. J. FERGUSON,
Gen. Passenger Agent.
L. J. BOURBRAU, Agt. St. Hyacinthe
Téléphone 28.

"LE CLAIRON" est publié et imprimé par l'Imprimerie Yamaska Incorporé, au No 173 rue Girouard Saint-Hyacinthe.

81 TEL. BELL BUREAU 14 RUE ST-DENIS
92 " " RÉSIDENCE 74 ST-DOMINIQUE
710 R 11— POINTE AUX FOURCHES

W. AMYOT

Représentant de "LA PREVOYANCE", compagnie d'assurances : sur la vie, contre les accidents, les maladies, etc.

A bien noter que \$1.00 par mois, payée à "LA PREVOYANCE" assure votre salaire

ASSURANCES CONTRE LE FEU ETC., ETC.

TERRES ET PROPRIETES DE VILLE A VENDRE OU A ECHANGER.
Spécialité: CIGARES.

ST-HYACINTHE

Abonnez-vous au "Clairon" le véritable organe libérateur!

Inventions

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous ces renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice Power MONTREAL

GRAND CHOIX DE

Tapis, Prelarts, Portières et Rideaux

Chez
EUG. L. DESAUTELS
222-226 Cascades, St-Hyacinthe

INVENTIONS

Protégées en tous pays

Si vous avez une invention à développer et à protéger, une marque de commerce à faire enregistrer, veuillez communiquer avec nous. Nous nous chargerons de faire pour vous les recherches nécessaires. Nous vous aiderons de nos conseils et nous vous donnerons tous les renseignements que vous désirez.

PIGEON & LYMBURNER
AUTREFOIS
PIGEON, PIGEON & DAVIS
Edifice "Power" MONTREAL



Faites usage du Liniment Minard pour la grippe espagnole, les rhumes, enrhumements, etc., etc.

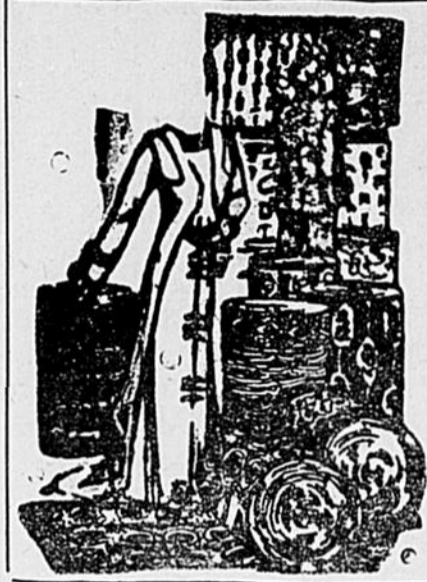
J. S. Beaudet
Notaire.

Argent à prêter, — Assurance

3 RUE DU PALAIS,
ST-HYACINTHE P. Q.

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Denbelles, Sicoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Orgeries des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnales de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux Tapis tables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE

ST-HYACINTHE

1-1-17

UNIQUE AU MONDE

- EXTRACTION DES NERFS DENTAIRES ABSOLUMENT SANS DOULEUR EN 5 OU 10 MINUTES AVEC OBTURATION FINALE OU POSE D'UNE COURONNE EN UNE SEULE SÉANCE. Cette découverte extraordinaire du Dr. Fournier s'applique aussi aux extractions et plombages sans douleur.
- CRAYON ANESTHÉTIQUE DU DR. J. N. PAUL FOURNIER. Préviend ou enlève toute sensation douloureuse de la piqûre hypodermique. Cette invention récente est le fruit de trois années de recherches inlassables du Dr. Fournier.
- Poudre antiseptique du Dr. J. N. Paul Fournier : Invention tellement merveilleuse que la Canadian Hospital Supply Co. vient de prendre arrangement avec l'inventeur pour la mettre sur le marché canadien.
- Possède de tous les matériaux dentaires précieux, de tous les caoutchoucs et de toutes les nouveautés.

DRS FOURNIER & HOULE, Experts-Spécialistes dans la fabrication des dentiers et pièces dentaires en or.
182 rue Girouard. — Tél. 40. — ST-HYACINTHE, Qué.

Obligations 6 1/2% Cinq ans DE LA Montreal Tramways & Power Co., LIMITED

PRIX : 101—plus l'intérêt couru.
Pour rapporter 6.25 p. c.

RENE-T. LECLERC
BANQUIER ET COURTIER

160 rue Saint-Jacques, Montréal.

Téléphone: Main 1260-1261 et 922 (Maison fondée en 1901)

FORD

GARAGE

BLANCHARD BENGLE LIMITEE

AGENT de FORD

REPARATIONS DE TOUTES SORTES ET PROMPTEMENT EXECUTEES

Mécaniciens EXPERTS Prix MODERES

Automobiles FORD

Pièces de Rechange

Pneus, Accessoires

Service de Jour et de Nuit, Tel. : JOUR 297
NUIT 411

35 CONCORDE ST-HYACINTHE

THE UNIVERSAL CAR

Nouvelles Locales

IMPRUDENCE QUI COUTE CHER

M. Jos. Bertrand, charretier de cette ville, a vu une journée qui lui a coûté cher, lundi dernier, par suite d'une grande imprudence de la part de l'un de ses employés. En effet, deux de ses meilleurs chevaux de traits ont été noyés dans la rivière Yamaska, près de la manufacture J. A. & M. Côté.

C'est l'habitude d'un très grand nombre de traverser la rivière en voiture à cet endroit, l'été, quand l'eau est basse. Ceci exempté d'aller passer par le pont dit du milieu et le chemin est par le fait même rendu plus court pour arriver à l'un ou l'autre côté de la rivière. C'est peut-être une grande imprudence en tout temps de lancer un attelage dans la rivière pour la traverser, quand nous avons des ponts. Surtout après les dernières pluies qui ont beaucoup grossi les eaux de notre rivière, l'imprudence prend des proportions plus considérables.

Aussi, M. Elphège Frédéric, l'employé en question de M. Jos. Bertrand, descendait la rue St-Simon, conduisant deux chevaux attelés à une voiture à charroyer le foin. Son intention était de faire comme il avait fait déjà, traverser avec ses deux chevaux attelés. La remarque lui fut faite que l'eau était trop haute pour lui permettre d'exécuter son projet. Il comprit facilement la chose, mais il rendit tout de même ses chevaux à la rivière pour les faire boire. Mais, ayant bu, pour une raison ou pour une autre, les chevaux donnèrent dans le courant ce qui fit renverser le brancard avec le conducteur en dessous. M. Frédéric a été très heureux de pouvoir réussir à sauver sa vie dans ces conditions. Il n'en a pas été ainsi des chevaux qui nagèrent en vain pour atterrir à la côte. Entraînés par le courant, ils se sont noyés près du pont du milieu.

M. Bertrand, maître-charretier, dit qu'il perd au moins \$400.

UNE NECESSITE

Pour tout homme marié, et pour tout garçon, c'est aujourd'hui une première nécessité d'avoir une bonne police d'assurance vendue par une des meilleures compagnies. C'est un fait que l'on réalise tous les jours. Voyez M. Wilfrid Amyot qui vous vendra une police d'assurance parfaite en vous présentant "LA PREVOYANCE."

CAUSES REMISES

Les deux causes en dommages intentées, l'une par M. T.-D. Bouchard, l'autre par M. J. A. Godard, contre Armand Boisseau, qui est accusé d'avoir calomnié les deux plaignants relativement à la Commission du Combustible, et qui devaient venir devant la Cour Supérieure lundi, le 6 du courant, ont été renvoyées au prochain terme, pour la raison que l'un des avocats de la défense, Mre N. K. Laflamme, étant retenu à Montréal ce jour-là, n'a pas pu se rendre à St-Hyacinthe.

OLIVER-LAROCHELLE

Lundi, en l'église Cathédrale de St-Hyacinthe, M. Geo.-A. Oliver, ex-rédacteur au Clairon, maintenant comptable chez M. J. C. Drollet, de cette ville, unissait sa destinée à Mlle Marguerite Larochelle,

filles de M. Pierre Larochelle, bachelier.

M. le Dr J. N. Paul Fournier, dentiste, servait de témoin à M. Oliver. Mlle Larochelle était accompagnée par son père. C'est l'abbé Lafontaine qui a béni le mariage, qui eut lieu privément.

Les heureux époux sont partis immédiatement pour un voyage à Boston. Nous leur souhaitons une longue vie de bonheur et de prospérité.

LA VOIRIE

On a terminé, sur la fin de la semaine dernière, la partie du pavage de la rue Laframboise que l'on avait décidé de faire cette année. N'est-ce pas que les travaux de pavage sur cette rue ont été conduits à merveille? Ceci nous donne aussi peut-être le plus beau bout de chemin qui soit dans notre ville. Quand l'autre partie de cette rue sera pavée et que le boulevard sera fait, ce sera certainement notre plus belle rue.

Dès vendredi dernier, on a commencé les travaux de nivellement sur la partie de la rue Bourdages qu'il reste à paver. On y déploie la plus grande activité, car on voulait faire tout le pavage de cette rue immédiatement cet automne. Si la température est favorable, en moins d'un mois peut-être, ce travail sera accompli, attendu que tous les travaux de dessous sont faits dans cette partie.

CONCERT GILL-PLAMONDON

Théâtre Corona
16 OCTOBRE

On annonce encore un vrai régal artistique avec le concert Gill-Plamondon, qui sera donné au Théâtre Corona, le jeudi, 16 octobre courant.

Tout le monde sait que M. Plamondon s'est révélé artiste-violoniste alors qu'il était encore très jeune. Reconnaisant en lui un talent qui méritait d'être développé et aidé, des citoyens fournirent à M. Plamondon l'avantage de pouvoir aller profiter des leçons des grands maîtres de violon de Paris. Il a su profiter de l'avantage qui lui a été fourni, et aujourd'hui il compte parmi nos plus brillants artistes. Et, nous ne doutons pas que son passage à St-Hyacinthe sera événement artistique pour tous les amateurs de chant et de belle musique.

M. Plamondon sera accompagné de Mlle Ivette Lamontagne, violoncelliste très brillante, et de M. George Dufresne, ténor revenu de Paris après avoir obtenu les plus brillants succès à travers la France. Mme J. N. Paul Fournier sera au piano.

Tous peuvent avoir l'assurance que le programme de ce concert sera des plus attrayants.

NOUVEAU METIER A TISSER

M. Adélard Simonneau, de Waterville, Me., un ancien concitoyen actuellement au pays, nous a fait le plaisir de sa visite, au cours de laquelle il nous a parlé d'une invention à lui.

Il est, en effet, l'inventeur d'un métier à tisser à la main, qu'il s'occupe actuellement de faire breveter, et qu'il compte pouvoir mettre sur le marché d'ici à quelques mois, s'il peut réunir le capital nécessaire pour exploiter son invention.

Chez bon nombre de nos cultivateurs, on trouve encore des métiers

à tisser à la main. Il est regrettable, cependant, même dans un temps où il faut payer des prix exorbitants pour la moindre étoffe et pour différents produits que le cultivateur pourrait confectionner lui-même, de voir que la plupart de ces métiers restent inactifs.

Le métier que M. Simonneau vient d'inventer serait appelé à remplacer tous ces vieux métiers qui se reposent chez les cultivateurs. D'après M. Simonneau, ce métier pourra tisser 50 verges de flanelle avec beaucoup plus de facilité qu'avant et en un temps aussi court qu'elle le pourrait faire avec un métier ordinaire.

Il est à espérer que M. Simonneau trouvera à St-Hyacinthe tous les avantages qui lui permettront d'exploiter son invention au milieu de nous, et cela avec le plus grand succès.

BEURRE ET FROMAGE

A l'assemblée des fabricants de produits laitiers tenue à St-Hyacinthe samedi dernier, 200 colis de beurre se sont vendus 54½, et 200 boîtes de fromage à 25 cents la livre.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTÊMES

- Oct. 1.—Joseph, Uldéric, Paul, fils de Paul Mongeau et de Esther Langevin. Parr. et marr., Uldéric Langevin et Adrienne Mongeau.
- " 3.—Marie, Emma, Claire, fille de Maurice Côté et de Yvonne Frédéric. Parr. et marr., Victorica Caoutte et Emma Blanchard.
- " 5.—Marie, Régina, Rollande, fille de Arthur Leclerc et de Mériilda Laprés. Parr. et marr., Adélard Lapointe et Régina Anger.

MARIAGES

- Oct. 2.—Entre L.-Adrien Pérusse, fils de Eloi Pérusse et de Emélie St-Onge, et Cécile Rouleau, fille de Napoléon Rouleau et de feu Anna Choquette, tous deux de cette ville.
- " 6.—Entre Jos. Adélard St-Germain, veuf de Emma Cusson, et Donald Bernier, fille de feu Thomas Bernier et de Louise Champagne, tous deux de cette ville.
- " 6.—Entre Geo.-A. Oliver domicilié en cette ville, fils de feu François Oliver et de Marie Thibault, de St-Cunégonde de Montréal, et Marguerite Larochelle, fille de Pierre Larochelle et de Marie Louise Burque, de cette ville.
- " 6.—Entre Hormidas Provost fils de Euclide Provost et de feu Odena Jarry, et Amanda Chenette, fille de feu Joseph Chenette et de Catherine Charron, tous deux de cette ville.
- " 7.—Entre Siméon Samuel Choinière, fils de Pierre Choinière et de feu Sophie Leblanc, et Marie-Clara Lebeau, fille de Elzéard Lebeau et de feu Joséphine Brochu, tous deux de cette ville.
- " 7.—Entre Ludger St-Amant, fils de Henri St-Amant et de Philomène Fournier, et Alice Chagnon, fille de

Osiac Chagnon et de Anna Bourassa, tous deux de cette ville.

- " 8.—Entre Pierre Leduc, fils de feu Misaël Leduc et de feu Henriette Beaudry, de La Présentation, et Blandine Guertin, fille de Joseph Guertin et de Rosalie Beaulac, de cette ville.

SÉPULTURES

- Oct. 7.—Pierre Guilbert, époux de Exilda Leblanc, 79 ans.
- " 8.—Rosilda Girouard, dite Sr Marie-Isidore des Soeurs de la Présentation de Marie, fille de Edouard Girouard et de Hermine Ethier, 35 ans.

C'EST VOTRE FAUTE

Vous n'êtes pas rentier? C'est votre faute. Avec le système perfectionné des "Prévoyants du Canada" les rentes sont mises à la portée de tous. Pour un sou seulement économisé chaque jour, vous obtenez une de nos belles rentes.

FETE LEGALE

Le maître de poste informe le public que le lundi, 13 octobre, Jour d'Action de Grâce, sera observé comme jour de fête publique. Le bureau de poste sera fermé ce jour-là, à l'exception du guichet de la livraison générale et celui des matières recommandées, qui seront ouverts de 9 à 10 heures de l'avant-midi, et de 5 à 6 heures de l'après-midi.

Il n'y aura pas de distribution par les facteurs ce jour-là.

Cependant le public pourra réclamer la correspondance au guichet de livraison générale durant les heures ci-haut mentionnées.

Les malles seront fermées comme suit, à 10 hrs de l'avant-midi et à 4.30 hrs de l'après-midi.

Les Tablettes Baby's Own sont d'un grand secours

Mères, si votre bébé ou votre enfant plus grand est malade; s'il ne dort pas bien la nuit; s'il crie fréquemment; s'il est constipé et que son petit estomac ou ses petits intestins ne fonctionnent pas bien donnez-lui les tablettes Baby's Own —elles ont prouvé qu'elles étaient d'un grand secours à des milliers de mères. A leur sujet, Mme W. H. Deoater, Corson's Siding, Ont. dit: "J'ai employé les tablettes Baby's Own et les ai trouvées excellentes pour les petits enfants et ne voudrais pas m'en passer." Les tablettes constituent un laxatif doux et complet et sont garanties ne pas contenir de drogues nocives—c'est pourquoi elles font toujours du bien et jamais de mal. Elles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cts la boîte, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

LE TERRIBLE INFLUENZA

Les médecins croient qu'il visitera le Canada, cet automne et cet hiver

Les médecins sont encore généralement d'avis que l'épidémie de la grippe ou de l'influenza, qui a sévi dans le monde entier l'an dernier, fera sa réapparition au Canada, cet automne et l'hiver prochain. Cette dangereuse maladie n'épargne ni âge ni sexe, mais elle trouve naturellement ses plus faciles victimes parmi ceux dont la santé laisse à désirer ou ceux dont le sang est faible et aqueux, et c'est parmi cette dernière classe qu'on

remarque le plus grand nombre de fatalités. Le moyen le plus sûr de prévenir une attaque de cette terrible maladie, c'est de se tenir le sang riche et pur, et le plus sûr et le meilleur moyen d'y arriver, c'est de faire usage des Pilules Roses du Dr Williams.

On ne devrait négliger aucune précaution raisonnable pour échapper à une attaque d'influenza ou de grippe. La maladie elle-même est mortelle, mais ses conséquences, chez ceux qui sont épargnés, font de la vie de la victime une existence de misère perpétuelle. Demandez à presque tous ceux qui ont eu une attaque d'influenza quel est leur présent état de santé, et la plupart d'entre eux vous répondront: "Depuis que j'ai eu l'influenza, je ne me suis jamais senti parfaitement bien." Cette maladie laisse derrière elle la faiblesse persistante des membres, le manque de respiration la mauvaise digestion la palpitation de coeur et une sensation de fatigue après le plus léger exercice. Cela est dû à la pauvreté du sang, qui est presque toujours le lot de la victime après que la fièvre et l'influenza ont été subjugués. On est à la merci des rechutes et des complications, souvent très graves. Cet état se continuera jusqu'à ce que le sang soit renouvelé, et pour renouveler le sang et renforcer les nerfs, rien ne peut égaler les Pilules Roses du Dr Williams. De la première à la dernière dose, ces pilules font un nouveau sang riche qui atteint tous les organes et nerfs du corps. De cette façon les germes qui restent sont éliminés, et les faibles et languissantes victimes de l'influenza sont transformées en femmes et hommes gais et contents.

Mais, ce qui mieux est, vous pouvez vous mettre en un état tel que vous résisterez aux attaques de l'influenza en enrichissant votre sang par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, et ceci, semble-t-il, est la meilleure chose à faire sans tarder.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont vendues par tous les marchands de remèdes ou seront envoyées par la poste à 50 cents la boîte, ou six boîtes pour \$2.50, par The Dr Williams' Medicine Co., Brockville, Ont.

PUISSANTE COMPAGNIE

Les "Prévoyants du Canada" sont la plus puissante compagnie de rentes viagères au Canada et l'une des plus fortes du monde entier.

Courier de St-Damase

PENIBLE ACCIDENT

Affreusement brûlée à la suite d'une explosion de pétrole, Mlle Alice Jodoin, fille de M. Hyacinthe Jodoin, de Saint-Damase, se trouve actuellement entre la vie et la mort. C'est en voulant allumer un poêle en y versant du pétrole que Mlle Jodoin a provoqué l'accident qui a mis ses jours en danger.

L'explosion environna la victime de flammes qui mirent le feu à ses vêtements. Affolée par les brûlures qui la faisaient horriblement souffrir, Mlle Jodoin se précipita hors de la maison, faisant retentir l'air de ses cris. Or à ce moment passait en voiture M. Lactance Jodoin, son oncle, qui se hâta à son secours. Il se saisit de couvertures dont il enveloppa sa nièce et parvint ainsi à éteindre les flammes. Il transporta Mlle Jodoin chez un voisin, M. Choinière, et le docteur Robillard fut aussitôt appelé pour lui donner ses soins. Le médecin ne peut encore dire si Mlle Jodoin pourra échapper à la mort.

Pendant que la victime était transportée chez M. Choinière, les flammes allumées par l'explosion se propageaient rapidement à la maison de M. Jodoin, dont l'intérieur fut pratiquement entièrement consumé. Les voisins qui étaient

aussitôt accourus purent cependant éteindre l'incendie avant que la maison ne fut entièrement détruite.

L'AFFAIRE MORISSETTE

M. Morissette, de Cowansville qui a été arrêté sur une plainte de M. Hervé Brault, de St-Hyacinthe, pour libelle diffamatoire, M. Morissette étant accusé d'avoir signé une lettre qu'il a remise à Armand Boisseau, au cours de la dernière élection provinciale, lettre dans laquelle on accusait M. Bouchard d'avoir dit au début d'une conférence qu'il avait prononcée à Cowansville, qu'il allait parler contre sa religion, a été condamné, comme on se le rappelle, par le magistrat Mulvena, du district judiciaire de Bedford, à subir son procès aux prochaines assises criminelles du même district.

Mais, lors de l'ouverture annuelle du terme régulier de la Cour du Banc du Roi, au palais de justice de Sweetburg, le shérif, M. C. B. Jameson, a fait rapport qu'il avait reçu un ordre du procureur général qu'il n'y aurait pas de terme régulier des assises criminelles cette année.

Pour cette raison, le procès de M. Morissette se trouve renvoyé à plus tard.

SERVICES ANNIVERSAIRES

Mardi, le 14 d'octobre 1919, à 8 heures, à l'église de Notre-Dame du Rosaire, sera chanté le service anniversaire de feu Hubert Trefflé Chalifoux, époux de Dame Hubertine Sentenne.

Parents et amis sont priés d'y assister.

Jeudi, le 16 octobre courant, à 8.30 heures, en l'église Notre-Dame du Rosaire, sera aussi chanté le service anniversaire de feu Hubert Trefflé Chalifoux, époux de Dame Hubertine Sentenne.

Parents et amis sont invités à assister à ce service.

VOUS ACCUSEREZ-VOUS

Maintenant que les "Prévoyants du Canada" sont là, vous n'aurez que vous à accuser, si plus tard vous regrettez de ne pas être rentier.

HEUREUSE IDEE

Le chef Bourgeois, qui a à coeur que les citoyens de St-Hyacinthe et leurs propriétés soient efficacement protégés en cas d'incendie vient de faire installer une puissante borne-fontaine au coin des rues Girouard et Nault, en face du couvent des Soeurs de la Présentation. Voir à l'installation d'une borne-fontaine à cet endroit a été une très heureuse idée.

Occasion

Henri.—Et paraît que tu vas voir régulièrement mademoiselle Germaine?

Jules.—Oui, elle me chante une chanson que j'aime beaucoup.

Henri.—Pourquoi ne l'épouses-tu pas?

Jules.—Pourquoi faire, je puis avoir la chanson pour cinquante cents.